

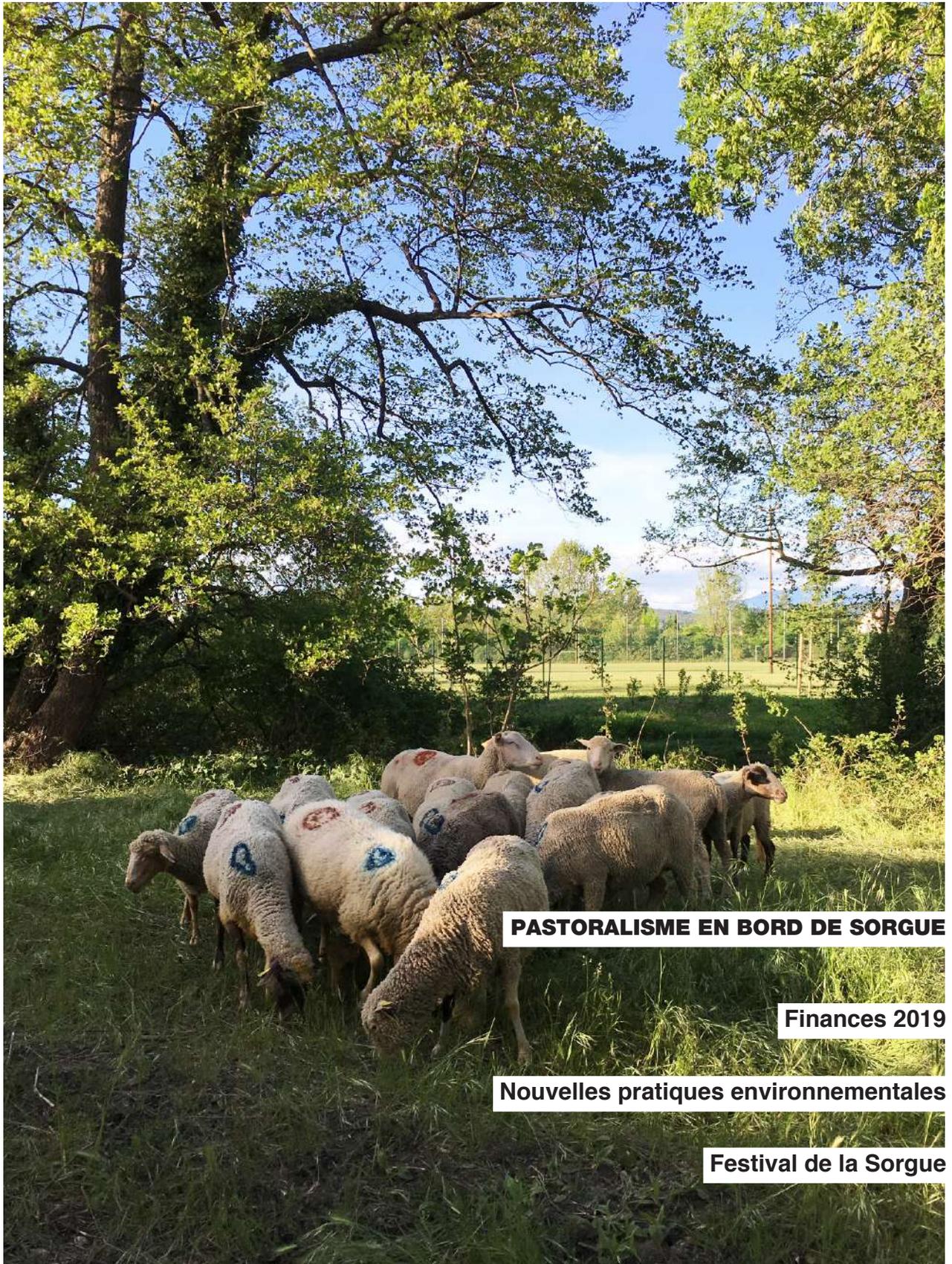
5 COMME UNE

26
JUN 2019



Communauté de Communes
PAYS DES SORGUES
MONTS DE VAUCLUSE

FONTAINE DE VAUCLUSE / SAUMANE DE VAUCLUSE / L'ISLE SUR LA SORGUE / LE THOR / CHÂTEAUNEUF DE GADAGNE



PASTORALISME EN BORD DE SORGUE

Finances 2019

Nouvelles pratiques environnementales

Festival de la Sorgue



SOMMAIRE

- 02** ENVIRONNEMENT
- 05** TOURISME
- 09** DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- 11** PORTRAIT
- 12** FINANCES
- 14** PRÉVENTION DES DÉCHETS
- 17** ASSAINISSEMENT
- 18** TRAVAUX
- 19** PETITE ENFANCE
- 20** FESTIVAL
- 22** ÉNERGIE
- 23** ARCHIVES
- 24** EN DIRECT DES 5 COMMUNES

P

lus que jamais au cœur des préoccupations de nos concitoyens, la conscience écologique accompagne clairement les actions portées par notre collectivité et souligne ainsi notre volonté d'inscrire ces dernières dans un processus vertueux de développement durable.

En témoigne aujourd'hui la mise en place par l'intercommunalité d'une expérience d'éco-pâturage de certains de nos espaces publics.

Cette démarche participe au maintien et à la restauration de ces espaces tout en limitant les coûts de gestion et en préservant la biodiversité. Une démarche nouvelle qui s'inscrit dans la recherche des solutions écologiques et économiques. Initiative certes pour le moment à petite échelle mais parfaitement appropriée à la recherche de solutions durables.

Il en est de même pour le changement des pratiques environnementales de la Communauté de Communes, certaines menées depuis plusieurs années, avec la politique du « zéro phyto » ou celle dite de la « gestion différenciée » des espaces en bords de rivière favorisant au cas par cas la création de milieux favorables à la faune et à la flore locales tout en préservant l'accès du public à ces espaces naturels.

Ces initiatives montrent que la protection de la nature et le respect de l'environnement ne sont pas la « spécialité » de quelques-uns. Ils doivent être avant tout une ambition partagée par tous les acteurs locaux, habitants, associations, entreprises, collectivités publiques. En procédant ainsi, la Communauté de Communes affiche son ambition de jouer un rôle prépondérant en matière de politiques publiques respectueuses à la fois de l'environnement et du bien-être des citoyens.

Source d'innovation, d'emploi et de développement humain respectueux de l'environnement, le développement durable s'impose aujourd'hui comme une évidence. Conscients des défis que nous avons à relever, faisons que chacun à son niveau prenne sa pleine place dans cet enjeu essentiel pour notre avenir.



Pierre GONZALVEZ
Président
de la Communauté de Communes
Pays des Sorgues Monts de Vaucluse,
Maire de L'Isle sur la Sorgue,
Vice-Président
du Conseil Départemental de Vaucluse.



SERVICES PUBLICS

350 avenue de la Petite Marine - 84800 L'Isle sur la Sorgue
Tél. : 04 90 21 43 11 / Fax : 04 90 21 43 13

Ouvert au public du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h

ccpsmv@ccpsmv.fr

Déchèteries intercommunales

Ouvertes toute l'année du lundi au samedi : 8 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h

Fermées les dimanches et jours fériés

Carte d'accès obligatoire

Magazine téléchargeable :

www.paysdessorgues.fr

Commission promotion et événementiel :

Jean-François Leclerc (Président)

Hélène Mérigaud / Florence Andrzejewski-Raynaud / Valérie Capron-Canillas

Marie-Laure Courbet / Marion Guen / Patricia Philip / Alphonse Cangélosi / Valérie Aubert

Patricia Ayme-Allemand / Monique Etienne / Brigitte Barandon / Émile Cavasino

5 COMME UNE # 26 / JUIN 2019

le magazine de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse

Directeur de la publication : Pierre Gonzalvez / Responsable de la rédaction : Alain Herrero

Rédaction Service Communication : Nadine Ondel / Services de la Communauté de Communes et des mairies

© crédits photographiques :

CCPSMV / Communes / Marc Peyret imagineur / Alain Marouani / Danièle Larcena

Direction artistique, conception graphique et illustrations : Marc Peyret imagineur - www.imagineur.fr

Imprimé sur papier PEFC par Atelier Off'7 - L'Isle sur la Sorgue

Distribution : LA POSTE et les services municipaux



Éco-pâturage : biodiversité et espaces verts



Cette activité ancestrale, abandonnée au profit des techniques mécaniques et phytosanitaires, fait son retour. Faire paître des animaux pour conserver les espaces naturels en état, sans devoir défricher avec des engins mécaniques ou utiliser des désherbants puissants : une solution plus écologique.

Grâce à ce procédé, des animaux reviennent en ville pour le bonheur de tous !



Dans le cadre de ses compétences, la CCPSMV a en charge la gestion et l'entretien de parcelles publiques sur différents espaces. Soucieuse de préserver l'environnement et dans le but de proposer des espaces de qualité aux habitants et visiteurs, l'intercommunalité met en place l'éco-pâturage sur plusieurs sites en bord de rivière et dans les zones d'activités. À travers cette expérimentation, la collectivité s'efforce de faire évoluer ses modes de gestion et ainsi de réduire les impacts environnementaux. Le but principal de l'éco-pâturage est le maintien ou la restauration du milieu tout en limitant les coûts de gestion et en préservant la biodiversité.

Les objectifs

- Entretien des espaces verts sans consommer de carburants et sans nuisances sonores.
- Optimiser l'engrais naturel produit par les animaux, afin d'aider à la repousse des végétaux.
- Diminuer les quantités de végétaux apportés en déchèterie.

Les sites concernés

- dans les zones d'activités économiques : bassins de rétention dans les zones du Saint Louis et de la Cigalière,
- en bord de la Sorgue : Domaine de la petite île et Quartier Saint Jean.



Une bergère partenaire du projet

C'est avec Manon Lefebvre que cette opération s'est engagée au printemps. Contrairement aux éleveurs herbaciés qui pâturent sur les terrains privés et publics de notre territoire en hiver, elle apporte des animaux à la demande en veillant à ce que le pâturage ait un effet réel d'entretien et non pas juste un rôle d'alimentation du troupeau. De plus, Manon Lefebvre choisit les espèces des troupeaux en fonction du type de végétation des parcelles et cela dans une démarche botanique. La CCPSMV, première collectivité à avoir fait appel à ses services, a mis à sa disposition environ 5 hectares de parcelles. En avril et mai, ce sont des troupeaux de chevaux, ânes et brebis qui se sont mêlés au paysage du territoire.

Les animaux du Troupeau d'Elzeard dont elle s'occupe sont des animaux d'élevages transhumants, appartenant à cinq éleveurs différents. Ils passent l'été dans les Alpes entre 1700 et 3000 m d'altitude et redescendent en plaine le reste de l'année. Les brebis sont des races locales et rustiques Mérinos d'Arles (blanches et très lainées) ou Mourerous (têtes et pattes rousses). L'éco-pâturage ne se fait pas avec des animaux élevés pour le lait car il faudrait les traire sur les sites tous les jours. De plus, les animaux laitiers ont besoin d'une alimentation beaucoup plus riche afin de produire du lait. Les brebis présentes sur les différents sites ont été tondues pour la laine, matière vendue en pelotes par des éleveurs sur certains marchés locaux de la région.

Bilan de l'opération

Cette première action a été une phase test. Après ce bilan positif, la CCPSMV prévoit de renouveler dès que possible des opérations d'éco-pâturages sur différentes parcelles du territoire.

Rencontre avec Manon Lefebvre



Quel est votre parcours professionnel ?

Après une formation d'ingénieur agronome et un doctorat en agroécologie, je suis devenue bergère dans les Alpilles et les Alpes pendant deux ans. Je suis encore bergère tous les étés en alpage, l'activité d'éco-pâturage n'ayant pas lieu d'être ici l'été.

Comment vous est venue l'idée de proposer l'éco-pâturage à des collectivités ?

Les difficultés économiques et sanitaires rendent l'agriculture aujourd'hui très difficile. Plutôt que de faire du conseil agricole ou de la recherche, j'ai décidé de me réorienter vers la rencontre entre la ville et l'agriculture afin d'apporter l'écologie en ville et peut-être participer à rendre les habitants heureux. J'implante et entretiens aussi des arbres fruitiers de variétés anciennes. L'objectif est de lier alimentation saine et espaces verts en ville. Je propose des animations scolaires autour de la biodiversité en verger et du pastoralisme.

Constatez-vous un engouement pour l'éco-pâturage ?

Oui, cette pratique est très développée dans ma région natale (Bretagne et Pays de Loire). Le Sud-Est est en retard sur ce thème, mais il y a un gros potentiel ici !

Comment est perçu l'éco-pâturage par les citoyens ?

Les habitants que j'ai rencontrés sont très contents. L'observation des animaux offre un spectacle apaisant. Certains se posent des questions sur les désagréments liés aux crottes, mais cette année de test nous permettra d'adapter nos pratiques.

Quelles contraintes rencontrez-vous ?

Sur les pelouses où le public à l'habitude de circuler, nous sommes obligés de fermer l'accès pendant la durée du pâturage. Si les brebis prennent peur, elles peuvent s'échapper et aller sur la route. Des entreprises d'éco-pâturage imposent aux collectivités des grillages, mais ce n'est pas mon choix. Une autre difficulté est l'incompatibilité entre chiens et brebis. Les chiens peuvent effrayer (voire tuer) les brebis et leurs crottes peuvent transmettre des vers intestinaux (parasites). Pourtant, nous aimons les chiens ! Nous travaillons avec eux pour la protection (avec des patous) et la conduite (avec des bords collies...). Une solution que nous proposons parfois est de faire paître des chevaux, moins sensibles aux parasites et aux odeurs.



Manon Lefebvre
06 95 24 33 80

www.troupeau-elzeard.fr





Label « Rivière en bon état »

Depuis le lancement du label en 2015, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a labélisé 76 « Rivières en bon état » ou tronçons situés sur les bassins Rhône Méditerranée et Corse, dont 3 en Provence-Alpes-Côte d'Azur.



« Ensemble, préservons notre Sorgue ! »

La labélisation est une démarche volontaire et toute structure gestionnaire d'une rivière éligible au label peut en faire la demande auprès de l'Agence de l'eau. Elle peut être un facteur d'attractivité pour les territoires. Afin de recevoir cette labélisation, de nombreux paramètres doivent être mesurés. Pour évaluer la qualité des eaux et décerner le label, l'Agence de l'eau prend en compte les résultats du suivi de la qualité des eaux. Tous les ans, elle collecte 4,5 millions de données dans les cours d'eau des bassins Rhône Méditerranée et Corse afin d'évaluer leur état écologique, c'est-à-dire leur diversité biologique et le niveau des pollutions organiques ou chimiques. Les rivières éligibles au label doivent en outre ne pas être soumises à des prélèvements d'eau excessifs ou à des dégradations physiques importantes (digues, seuils, berges rectifiées ou bétonnées...). Le bon état des eaux au sens de la Directive cadre sur l'eau correspond aux conditions permettant le bon fonctionnement des processus écologiques, en particulier la présence et le maintien de la faune et de la flore aquatiques.

En mars à Fontaine de Vaucluse, **Laurent Roy** (Directeur Général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse), **Guy Moreau** (Président du Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues), **Denis Serre** (Conseiller municipal à L'Isle sur la Sorgue et élu communautaire), **Pierre Gonzalvez** (Président de la CCPSMV) et **Roland Pastor** (Maire de Fontaine de Vaucluse et Vice-président de la CCPSMV) ont présenté aux acteurs locaux, le label "Rivière en bon état", décerné à la Sorgue amont. Cette manifestation en présence de l'équipe Sorgues de la CCPSMV a permis la pose du panneau reconnaissable à ses trois poissons bleus et disposé sur la Place de la Colonne.



Parcours découverte



Balades patrimoniales

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement touristique, la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse renforce son offre culturelle et patrimoniale grâce à la mise en place de panneaux d'interprétation, disséminés dans les villes et villages du territoire. 14 panneaux sont actuellement installés sur les communes de L'Isle sur la Sorgue et Châteauneuf de Gadagne. Le projet va s'étendre prochainement sur les communes de Fontaine de Vaucluse, Saumane de Vaucluse et Le Thor.

Sur le territoire

Baladez-vous à L'Isle sur la Sorgue et à Châteauneuf de Gadagne et découvrez les curiosités patrimoniales de ces villes au fil des panneaux.

Flashez le QR Code qui se trouve sur les panneaux pour accéder à une carte de la ville, aux traductions en trois langues (anglais, allemand, italien) et laissez-vous guider !

Devant votre ordinateur

Cliquer sur le site internet www.paysdesorgues.fr, puis dans son onglet « tourisme » : les circuits du patrimoine. Zoomez sur la carte de la Communauté des Communes et découvrez où se situent les panneaux.

L'Isle sur la Sorgue

8 panneaux d'interprétation du patrimoine ont été disposés dans la ville au travers d'un véritable parcours de découverte : de la place de la Juiverie à la place de l'Église Notre-Dame-des-Anges, en passant par le bassin de Bouïgas, les chapelles et la Tour.

Châteauneuf de Gadagne

6 panneaux d'interprétation du patrimoine permettent la lecture du paysage et l'histoire des lieux et des personnages emblématiques du village : des Seigneurs de Gadagne à la légende de la vache caille, sans oublier l'histoire du Félibrige.

QR Code, mode d'emploi

Comment flasher le QR Code ?

Pour flasher un QR Code, vous pouvez télécharger gratuitement sur votre mobile un scanner de QR Code, en vous connectant sur Google Play ou App Store et saisir dans la ligne « rechercher » le mot clé « QR Code ».

À quoi sert un QR Code ?

Un QR Code sert à accéder simplement et sans risque d'erreur de saisie manuelle à des informations placées pour l'utilisateur sur des supports numériques accessibles via un téléphone mobile.

Et après ?

Une fois le lecteur de QR Code installé sur le téléphone mobile, il suffit de flasher le QR Code qui vous permettra d'accéder au site internet de la CCPSMV.



Un plan pour L'Isle sur la Sorgue

Un nouveau plan de ville a été édité par l'Office de Tourisme Intercommunal suite à un travail de ses conseillers en séjours. Il a été conçu par Marc Peyret imagineur. Ce plan a été réalisé à partir du tracé du plan d'urbanisme fourni par la CCPSMV, en ajoutant à la gouache la Sorgue et, sous forme de dessins, les principaux bâtiments patrimoniaux de la ville. Les spécificités touristiques y sont indiquées : roues à aubes, panneaux d'interprétation historique, antiques, galeries d'art et de créations pouvant recevoir du public, ainsi que deux parcours pédestres découverte et nature.

Avec le parti-pris de limiter la circulation des véhicules dans le centre-ville et la rédaction d'un texte de présentation traduit en dix langues.



Au Thor, un nouvel Office de Tourisme Intercommunal

La CCPSMV a fait l'acquisition de l'ancien bâtiment de la Poste et a réalisé des travaux qui ont permis de créer un nouvel Office de Tourisme et une salle d'exposition attenante. Cette relocalisation lui donne une meilleure visibilité et la possibilité de recevoir les personnes à mobilité réduite. La maîtrise d'œuvre des travaux a été confiée à l'architecte Michel Bruneau et sa collaboratrice Ariane Viroulet ; le chantier a été accompli dans les délais prévus et a permis à ce nouvel établissement d'ouvrir ses portes au public dès le mois de mars, avec un espace d'accueil plus adapté. Ce chantier, réalisé par des entreprises vauclusiennes et du territoire, a nécessité un budget de 350 000 € HT, financés à hauteur de 30 % par la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.



Inauguration le samedi 30 mars, en présence notamment de Yves Bayon de Noyer, Maire du Thor, Patricia Philip, Vice-présidente à la CCPSMV, déléguée au Tourisme, Pierre Gonzalvez, Président de la Communauté de Communes, et Michel Bissière, Conseiller Régional.

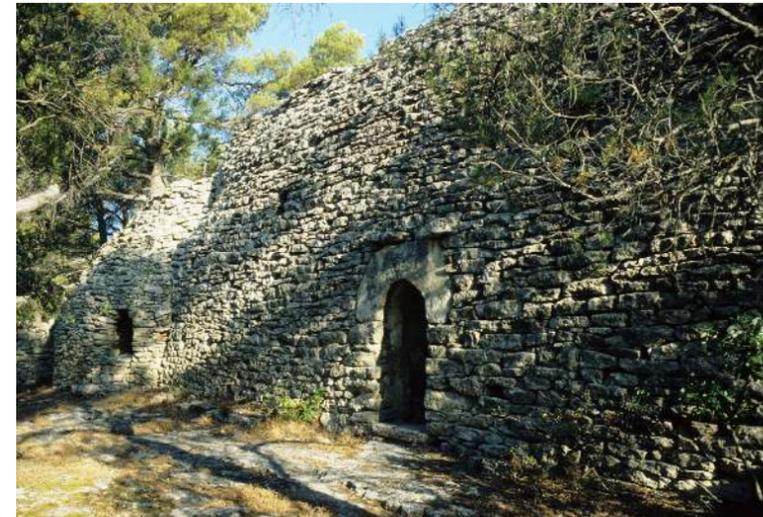
Château de Saumane, saison 2019

Afin de permettre aux habitants du territoire et aux visiteurs de découvrir ce monument, patrimoine d'exception lié à l'histoire des Sade en Provence, des visites libres et guidées sont à nouveau proposées **du dimanche 2 juin au jeudi 12 septembre**, avec la possibilité de découvrir l'exposition « Du château de Saumane à la Plume de Sade ».



Informations & renseignements
04 90 21 59 08
Office de Tourisme Intercommunal
04 90 38 04 78
www.oti-delasorgue.fr

La construction en pierre sèche reconnue par l'UNESCO



C'est dans le cadre magnifique du Château de Sade à Saumane de Vaucluse que Laurent Stefanini, Ambassadeur de France auprès de l'UNESCO, est venu en février dernier remettre le diplôme officialisant l'inscription au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité « L'Art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques ».

Cette célébration s'est déroulée en présence d'Isabelle Chave, Conservatrice en Chef à la direction des Patrimoines au ministère de la Culture et de nombreuses personnalités parmi lesquelles : les membres de l'Association Internationale de la Pierre Sèche, la Fédération Nationale de la Pierre Sèche, l'Association Les Murailleurs de Provence, Thierry Demaret Secrétaire Général de la Préfecture, Thierry Aubert Président de la Chambre des Métiers, Jean-Claude Bouchet Député de Vaucluse, Laurence Chabaud-Geva Maire de Saumane de Vaucluse, Pierre Gonzalvez Président de la Communauté de Communes et Maire de L'Isle sur la Sorgue et de très nombreux acteurs et amateurs de cet art ancestral de construction.

Cette nomination au Patrimoine immatériel de l'UNESCO est le fruit du travail engagé dès 2011 par huit pays européens. Elle honore et réjouit les communautés qui pratiquent cette tradition et préservent les ressources naturelles.



Rencontre avec Gilbert Trouiller



En votre qualité de Vice-président de la CCPSMV, vous avez œuvré pour créer les conditions d'une ouverture du Château de Sade à Saumane de Vaucluse au grand public. Était-ce une attente forte des habitants et des visiteurs ?

Oui ! Je crois même pouvoir affirmer qu'il y avait une véritable frustration à ne pouvoir visiter ce château ; « un château est un livre de pierre qui raconte une histoire... ».

Amoureux de votre village, dont un des symboles est la pierre, vous avez été moteur dans la décision d'accueillir l'association Les Murailleurs de Provence au Château. Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

J'ai eu la chance de rencontrer des passionnés, compétents, pédagogues nés, qui m'ont fait partager leur objectif de sauvegarde d'un patrimoine vernaculaire exceptionnel ; d'où l'idée de leur donner une adresse valorisante pour leurs formations.

Cet engagement vous a conduit à proposer le Château pour la remise du diplôme officialisant l'inscription de la pierre sèche, « Savoir-faire et techniques », au Patrimoine immatériel de l'UNESCO.

Suite à notre engagement pour la pierre sèche, cela m'est apparu évident et je dois remercier bien vivement les acteurs de la pierre sèche et les officiels d'avoir répondu favorablement à ma demande.

Cette cérémonie apparaît comme un marqueur fort de l'identité de notre territoire où la pierre sèche s'inscrit pleinement dans la démarche de l'Opération Grand Site de Fontaine de Vaucluse avec les communes de Saumane de Vaucluse, L'Isle sur la Sorgue, Lagnes et Cabrières d'Avignon.

Dans la démarche de l'Opération Grand Site de Fontaine de Vaucluse, chaque commune concernée a un patrimoine remarquable avec des sentiers, des jardins, des aiguiers, des cabanes, des bassins mines, des abris sous roche, des citernes drainantes... Il faut valoriser et protéger ce patrimoine des Monts de Vaucluse ; la pierre sèche s'inscrit pleinement dans la démarche et devrait en être un pilier.

L'Opération Grand Site à Fontaine de Vaucluse

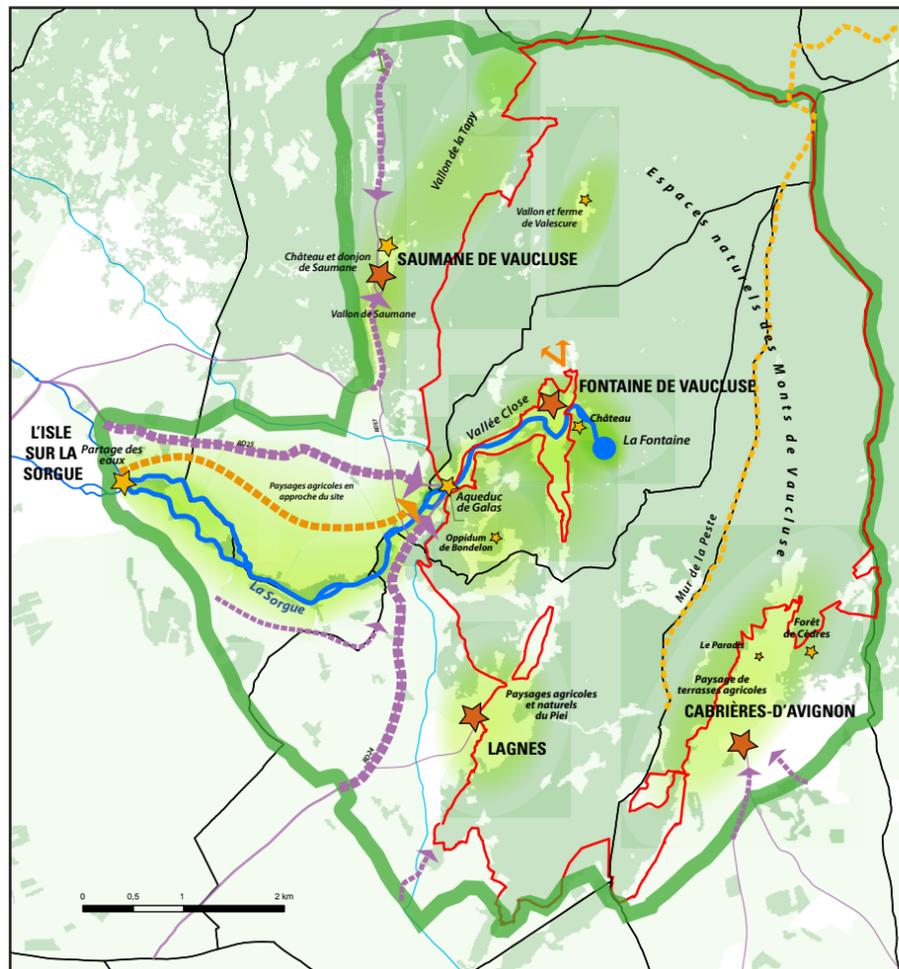


Le label « Grand site de France » peut être attribué par le ministère de l'Écologie à un site classé de grande notoriété et de forte fréquentation. L'attribution du label est subordonnée à la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, répondant aux principes du développement durable.

Le site est un lieu fréquenté par plus de 800 000 visiteurs par an. L'Opération Grand Site concerne cinq communes : Saumane de Vaucluse, L'Isle sur la Sorgue, Lagnes, Cabrières d'Avignon et Fontaine de Vaucluse. Le programme d'actions permettra la valorisation des paysages et du patrimoine, l'amélioration des déplacements doux et la gestion plus durable du site.

Pour plus d'informations

www.paysdessorgues.fr/operation-grand-site-ccpsmv



Critères de définition du périmètre de l'Opération Grand Site

- Intégrer les secteurs ayant des paysages remarquables attenants au site classé
- Englober au minimum le périmètre du site classé
- Intégrer les itinéraires principaux d'accès aux sites
- Prendre en compte l'intégralité du cours de la Sorgue amont
- Intégrer les villages historiques du piémont
- Se tenir dans les limites des communes participant à l'Opération Grand Site

- Projet d'extension du site classé
- Massif boisé des Monts de Vaucluse
- Paysage remarquable à préserver / valoriser
- ★ Bâti / élément patrimonial à préserver / valoriser
- Principale voie d'accès au Grand Site
- Liaison douce à définir
- Limite communale
- Proposition de périmètre pour l'OGS

Rencontre avec Roland Pastor

Maire de Fontaine de Vaucluse,
Vice-président de la CCPSMV



Pouvez-vous expliquer en quoi cette démarche OGS est de nature à préserver durablement le paysage et le développement de ce territoire ?

Tout décideur doit aujourd'hui prendre en compte la notion de « paysage de l'après pétrole » et nous, nous devons anticiper cette évolution sans remettre en cause l'esprit des lieux ! L'Opération Grand Site s'inscrit pleinement comme un des outils pour tendre vers cet objectif.

Parmi les premiers actes de cette opération, la piétonisation de centre du village entre dans une phase de test cet été ?

Les modes de déplacements évoluent très vite. Au fond de notre vallée, trône un bijou que l'on est en droit de venir voir en toute sérénité. Après la zone de rencontre, mise en place en 2014 qui permet de circuler à pied, en vélo et en voiture, il est temps de franchir une nouvelle étape. On laissera sa voiture à proximité du centre du village... et la balade sera d'autant plus détendue.

Si cette phase apporte satisfaction, quelles seront les prochaines étapes ?

Notre souhait est d'externaliser les parkings visiteurs et mettre en place des navettes, des pistes cyclables et des cheminements piétons...

Mettre en œuvre un projet d'aménagement nécessite la mobilisation de financements.

Il y a bien longtemps que les communes seules ne peuvent plus fonctionner. Grâce à l'Opération Grand Site, les collectivités partenaires et l'État pourront s'investir à nos côtés pour le futur.

Chaque commune aura-t-elle la latitude de porter les actions qu'elle souhaite ?

Effectivement, chaque collectivité avancera au rythme qu'elle souhaite et je gage que nous verrons dans la durée que cette opération sera profitable plus largement à un territoire plus étendu.

Réunion pour des agriculteurs

Afin de répondre aux sollicitations croissantes des exploitants agricoles, la CCPSMV a organisé en avril une réunion d'information dédiée à leur secteur d'activité. Lors de cette rencontre, le Crédit Agricole et la Banque Populaire ainsi que la plateforme Initiative Terres de Vaucluse ont présenté les différentes possibilités de financement des entreprises agricoles. La Chambre d'Agriculture de Vaucluse a évoqué les subventions possibles pour la mise en place de stations de lavage des matériels phytosanitaires.

Échanges avec des entreprises

La CCPSMV organise régulièrement des petits déjeuners avec pour objectifs de présenter des thèmes et permettre aux entreprises d'échanger et de mieux se connaître entre elles. Le 9 avril dernier, des entreprises ont ainsi pu s'informer sur les possibilités de raccordement de leurs établissements à la fibre optique grâce à une présentation et des interactions avec Marion Davy, responsable commerciale chez Vaucluse Numérique.



L'aménageur numérique du Vaucluse

Le Département du Vaucluse a souhaité mettre en place un réseau départemental numérique haut et très haut débit pour renforcer l'attractivité et le dynamisme de son territoire.

Cette mission a été confiée à Vaucluse Numérique, Délégué de Service Public (DSP) du Département, qui a déjà déployé 878 km de cette infrastructure en fibre optique et mis en service les 10 000 premières prises FTTH (fibre jusqu'aux foyers).

Vaucluse Numérique intervient sur la zone d'intervention publique du territoire de Vaucluse.

Le projet consiste à :

- porter le financement des investissements,
- concevoir le réseau en fibre optique,
- déployer le réseau en fibre optique,
- exploiter et maintenir le réseau,
- commercialiser le réseau auprès des fournisseurs d'accès internet.



Pour plus d'informations
vaucluse-numerique.fr

Pôle d'activités Saint-Joseph au Thor



Les travaux d'aménagement du pôle d'activités Saint-Joseph n'ont pas pris de retard :

- les merlons entre le lotissement du domaine des vergers et le pôle d'activités ont été réalisés et plantés,
- les réseaux secs et humides et les bordures ont été posés.

Les travaux restant à réaliser sont les plantations qui se feront en automne et les enrobés. L'objectif est de livrer la zone fin 2019, début 2020.

La commercialisation du pôle d'activités a démarré courant 3^e semestre 2018.

Fin avril 2019, plus de 80 % des surfaces cessibles ont fait l'objet de réservations et pour certaines d'entre elles, les compromis ont déjà été signés.

Les premiers permis de construire ont été déposés en mairie du Thor et sont à l'instruction auprès du service aménagement de l'espace de la CCPSMV.



Forum recrutement et évolution professionnelle

Dans le cadre de sa compétence Développement Économique, la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse a organisé le mercredi 24 avril dernier, le Forum recrutement et évolution professionnelle à la salle des fêtes du Thor, en partenariat avec la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise Sud Vaucluse, la Mission Locale du Luberon, du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, les agences Pôle Emploi de Cavaillon et du Pontet, l'association Entrepreneurs des Sorgues et l'association La Clef des Champs.

Durant cette manifestation, plus de 250 candidats ont pu rencontrer les 39 entreprises, 12 agences d'interim et 6 organismes de formation présents. Sur ces 57 stands, environ 470 offres d'emplois étaient à pourvoir (et + de 20 000 dans les armées).

Le succès de cet événement s'appuie également sur la mise en place d'une navette de bus gratuite toutes les 30 minutes entre L'Isle sur la Sorgue et Le Thor, gracieusement prise en charge par la société Arnaud Voyages de L'Isle sur la Sorgue et du Thor.



Jean-Baptiste Fontan Un transporteur investi



Arnaud Voyages assure, depuis plusieurs années, les navettes permettant aux demandeurs d'emplois de se rendre au Forum annuel du recrutement.

Pourquoi un tel engagement ?

Étant un acteur de la mobilité sur le territoire de la Communauté de Communes, il me paraît essentiel et naturel de participer à la réussite de ce genre d'initiative. Nous savons tous qu'un des freins à l'emploi est la mobilité. En facilitant la démarche du demandeur d'emploi pour se rendre à ce forum, c'est autant de possibilités que des emplois soient pourvus.

Votre société figure parmi les plus anciennes installées sur le territoire. Est-ce aujourd'hui une nouvelle vision du rôle de l'entreprise qui se dégage à travers ce type d'initiative ?

Nouvelle vision, non, car depuis toujours nous avons été partenaire et essayons à travers diverses actions, de participer à la vie du territoire (salon Bio et Bien-être, Les Allées Italiennes...); territoire qui se veut d'ailleurs très dynamique !

À titre personnel, vous dirigez cette société depuis 2010, quel est votre parcours professionnel ?

J'ai commencé comme conducteur de cars pendant 5 ans en

Bourgogne, puis je me suis formé aux métiers de l'exploitation et j'ai été diplômé d'une école de transport de voyageurs. J'ai ensuite œuvré dans ce milieu en région parisienne pendant 10 ans avant de prendre la direction de la société Arnaud Voyages.



Les communes et la Communauté de Communes conduisent des politiques de développement tournées vers le renforcement de l'activité économique au travers notamment de l'ouverture de nouveaux pôles d'activités tout en privilégiant le mieux vivre de leurs habitants. Quelle part pensez-vous prendre dans cette démarche et avec quels projets ou initiatives ?

En toute modestie, nous sommes un des maillons de ce genre de développement puisque notre métier est d'offrir une alternative à la voiture particulière et permettre à tout un chacun de pouvoir se rendre à son emploi sans forcément grever son budget par l'achat et l'entretien d'une automobile. Néanmoins, cette volonté de transport collectif

ne peut se faire sans l'initiative préalable d'autorités organisatrices que sont les collectivités. En effet, notre activité est très souvent subventionnée.

Les finances 2019

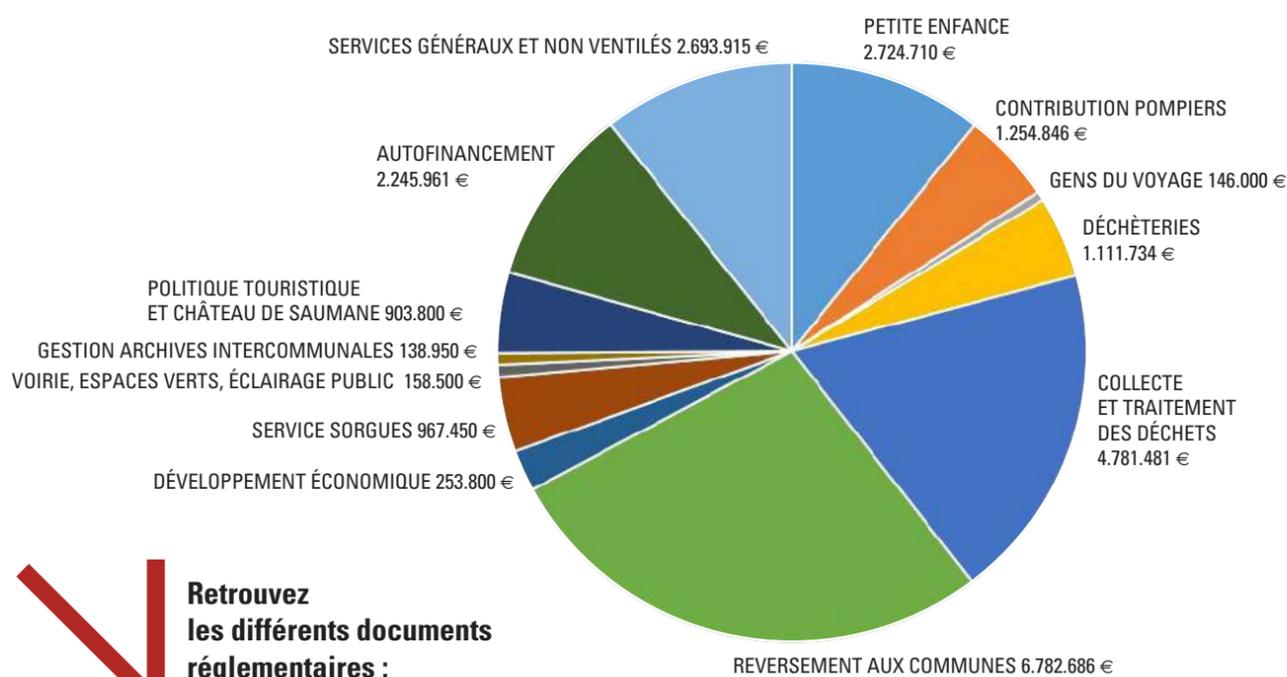
Les conseillers communautaires ont adopté jeudi 4 avril 2019 les cinq budgets primitifs (le principal et les 4 annexes).

En synthèse, le budget principal s'équilibre à 24,1 millions € en fonctionnement et un budget d'investissement à 6,1 millions €. Les deux budgets assainissement s'équilibrent à 2,1 millions € en fonctionnement et en investissement à hauteur de 3,5 millions €.

Le Président, Pierre Gonzalvez et son premier Vice-président délégué aux finances, Pierre Molland ont présenté ces budgets aux élus communautaires. Les équilibres nécessaires au bon fonctionnement de l'intercommunalité sont maintenus. Ils permettent d'autofinancer les investissements et de poursuivre la solidarité vers les communes.

Fonctionnement : des services à la population consolidés

Le graphique ci-dessous détaille les principales dépenses de fonctionnement par compétence. Pour la nouvelle compétence Petite Enfance, ce sont plus de 2,7 millions € qui sont consacrés à cette politique d'accueil du jeune enfant. Nos compétences historiques ne sont pas oubliées avec une contribution de plus de 1,2 million € pour les pompiers du Vaucluse, plus de 5,8 millions € pour la compétence de gestion des déchets et plus de 900 000 € pour la politique touristique. Enfin, le cadre de vie de notre territoire reste un poste important avec plus d'1,1 million € consacré à la gestion de la Sorgue et des voiries intercommunales. Grâce à la gestion prudentielle, il est possible d'autofinancer les investissements de la collectivité en y consacrant 10% de notre budget, soit plus de 2,2 millions €.



Retrouvez les différents documents réglementaires :

www.paysdessorgues.fr/budget-ccpsmv

2019

Les taux d'impositions inchangés

Maintien des taux depuis 2011 pour la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier non bâti et la cotisation foncière des entreprises :

- Taxe d'Habitation : 8,30 %
- Taxe Foncière sur le Non Bâti : 1,93 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 32,70 %

Les taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères sont inchangés par rapport à 2018 :

- Châteauneuf de Gne. : 12,10 %
- L'Isle sur la Sorgue : 12,10 %
- Saumane de Vaucluse : 8,69 %
- Le Thor : 12,10 %
- Fontaine de Vaucluse : 8,20 %

Investissement

Au titre du développement économique, 1,3 million € est consacré aux acquisitions de parcelles pour le futur développement.

Pour la gestion des déchets, plus d'1,1 million € est consacré aux investissements nécessaires à cette compétence, dont 700 000 € liés à la modernisation de la déchèterie de L'Isle sur la Sorgue.

En termes de politique touristique et de gestion de nos bâtiments, 550 000 € sont consacrés, entre 2018 et 2019, à la modernisation des maisons du tourisme de L'Isle sur la Sorgue et du Thor.

Le soutien aux communes constitue toujours un axe fort de ce mandat avec plus de 6 millions affectés (fonds de concours, dotation de solidarité communautaire et attribution de compensation). Ce budget comprend également une aide au Département de Vaucluse à hauteur de 60 000 € pour le déploiement de la fibre optique sur le territoire.

Sur le budget assainissement, après l'adoption du schéma directeur, le Conseil Communautaire a adopté une programmation pluriannuelle des investissements sur les 4 prochaines années à hauteur de 8,3 millions €, dont 1,6 dès cette année.

CCPSMV	MOYENNE NATIONALE
Dépenses réelles de fonctionnement/population	
644,72	277
Produit des impositions directes/population	
486,21	272
Recettes réelles de fonctionnement/population	
669,33	326
Dépenses d'équipement brut/population	
165,07	78
Encours de dette/population	
123,47	184
Dotation Globale de Fonctionnement/population	
63,31	56
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	
28,03%	38,30%
Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital recettes réelles de fonctionnement	
97,44%	90,50%
Dépenses d'équipement brut recettes réelles de fonctionnement	
12,40%	
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	
24,10%	60,40%

2 QUESTIONS à Pierre Molland



En tant que premier Vice-président délégué aux finances, comment pourriez-vous nous présenter ces budgets de 2019 ?

Après la prise de plusieurs compétences, dont celles de l'Assainissement en 2016 et de la Petite Enfance en 2018, les budgets de cette année sont stabilisés. Ceci nous permet de consolider nos actions et de les rendre plus lisibles.

Le vote d'un budget ne traduit que la suite logique des différentes décisions préalablement prises. C'est ainsi qu'en décembre 2018, nous avons adopté un schéma directeur d'investissement pluriannuel pour l'Assainissement ; nous retrouvons les premiers engagements dans le budget 2019 de ce service. La gestion de la Communauté de Communes s'équilibre entre les services de proximité (Collecte et traitement des déchets, Petite Enfance, Gestion de l'environnement et de la Sorgue, Tourisme), mais aussi la préparation du développement futur avec la finalisation d'un pôle d'activités sur Le Thor et la préparation d'un futur sur L'Isle sur la Sorgue. Il s'agit d'un travail exigeant et demandant un effort soutenu qui va permettre l'installation d'entreprises avec des emplois à la clé.

Vous avez une certaine expérience d'élu. Quel bilan tirez-vous de l'action que vous portez aux finances ?

Je me refuse à parler d'un bilan individuel. Il s'agit avant tout d'un travail collectif que nous menons avec Pierre Gonzalvez, mes collègues élus et les agents communautaires. Notre gestion prudentielle permet d'envisager une fin de mandat sereine ; nous allons rendre une Communauté de Communes qui est dans une situation financière saine.

Pour être plus précis, la Communauté de Communes sera dans une situation financière proche de l'état dans lequel nous l'avons « héritée » en 2014, alors que le bilan sur nos actions est largement très positif (nombreux transferts et projets d'investissements portés). « Faire sans défaire les finances », cela pourrait être un dicton que je recommanderais à tous et que je suis fier d'avoir pu appliquer avec mes collègues.

Sensibilisation et pédagogie



Dans les écoles

La CCPSMV propose chaque année aux classes de CM1-CM2, une visite du centre de tri des déchets recyclables à Vedène, précédée d'une intervention en classe par l'association France Nature Environnement 84. Les 12 classes inscrites cette année ont ainsi pu bénéficier d'une présentation en commençant par comprendre « qu'est-ce qu'un déchet ? ».

La question « comment faire pour réduire les déchets ? » a été posée aux enfants, qui ont pu donner leurs astuces pour produire moins de déchets : « on donne plutôt que jeter » ou « on fait des courses avec des sacs réutilisables »...



Visite d'un centre de tri

Une classe de l'école La Passerelle du Thor participe à un projet : imaginer le plan d'un éco-quartier dans lequel il faut intégrer la valorisation des déchets. Mme Mahéo, l'institutrice souhaitait que les élèves se rendent compte du travail à faire après la collecte. La classe a donc visité le centre du tri du SIDOMRA.

Lors de cette visite, les élèves ont visualisé toute la chaîne de tri, de l'accueil des camions de collecte jusqu'à la mise en balles, en passant par les cabines de tri dans lesquelles s'affairent les agents devant des tapis roulants. À la fin de la visite, une conclusion s'est imposée : « le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas » !

Chez les habitants

En partenariat avec l'association l'UNION APARE CME - CPIE Pays de Vaucluse, la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse a réalisé une campagne de communication sur le tri des déchets dans les quartiers de Rebenas et des Vallades à L'Isle sur la Sorgue. Les animateurs de l'association ont rencontré 75 personnes dans les 189 logements de ces résidences. Lors de ces interventions, chaque habitant a obtenu un guide du tri, un guide de déchèterie et un sac de pré-collecte pour le papier. La démarche a été bien accueillie dans son ensemble et les habitants ont profité de l'occasion pour poser des questions sur les consignes de tri.



Déchèteries intercommunales



Foire aux questions

Comment fait-on pour accéder au site ?

Parfois, les usagers se présentent sans carte d'accès. Cette carte est obligatoire afin que les barrières du système d'identification se lèvent devant votre véhicule.

Comment je fais pour avoir ma carte d'accès ?

Il faut se rendre à l'accueil de la Communauté de Communes avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Elle est active environ 30 min après sa création. Toutes ces informations sont disponibles sur le site internet de la CCPSMV rubrique « Cadre de vie ».

À combien de passages par an a-t-on le droit ?

Dès l'activation de la carte, 18 accès sont crédités, quel que soit la date de création. Ils sont valables du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours.

Et si je n'ai pas utilisé tous mes passages à la fin de l'année ?

Il n'y a pas de report, le compte repart à 18 au début de l'année suivante.

Pourquoi les accès sont-ils limités ?

Nous incitons les usagers à optimiser leurs apports. L'intérêt est de se rendre en déchèterie quand votre voiture est pleine. Ainsi, vous ne faites pas de trajets inutiles et s'il y a moins de voitures sur le site, la circulation est plus fluide et l'accès aux quais plus rapide.

Nous souhaitons aussi que les professionnels s'acquittent de leur redevance lorsqu'ils viennent en déchèterie. En effet, ils ne doivent pas utiliser les cartes des particuliers pour leur activité. Le service est financé par les impôts payés par les usagers sur la base des apports moyens des particuliers.

Si une entreprise intervient chez moi, peut-elle utiliser ma carte personnelle ?

Non, elle doit utiliser sa carte professionnelle.

Et si j'arrive à la limite de mes 18 passages ?

En 2018, seuls 0.68% des administrés n'ont pas eu assez de passages. Il faut se poser la question du type de déchets produits pouvant être évité afin de venir moins souvent en déchèterie. Généralement, les passages supplémentaires sont demandés pour l'apport de végétaux. Or, le déchet vert est un déchet qui peut être recyclé chez soi, dans son jardin. Vous pouvez pratiquer le « mulching » et le broyage puis le paillage et le compostage, soit en composteur ou en tas. Les communes du Thor et de Châteauneuf de Gadagne bénéficient d'une distribution de composteurs via le SIDOMRA. Avant la fin de l'année, la CCPSMV proposera également des composteurs aux habitants de L'Isle sur la Sorgue, Fontaine de Vaucluse et Saumane de Vaucluse.

Le saviez-vous

- Tous les déchets déposés en déchèterie sont recyclés, sauf les encombrants qui sont aujourd'hui enfouis. Il faut au maximum en favoriser le tri car ce flux est également celui qui coûte le plus cher (transport + traitement = 120 € / tonne).
- Certaines filières ne sont pas payantes pour la collectivité, c'est pourquoi le tri est indispensable pour maîtriser les coûts et permettre de mieux recycler : mobilier, cartouches d'encre, déchets électriques et électroniques, ampoules et néons, piles et batterie, capsules de café en aluminium, huiles minérales et pneumatiques.
- Petit focus sur le devenir des huiles : les huiles de vidange, appelées huiles minérales et les huiles alimentaires appelées huiles végétales, sont envoyées séparément en Espagne pour un recyclage en bio-carburant.
- Les pneumatiques
En 2018, 3260 pneus ont été collectés en déchèterie. On ne récupère que les pneus de voiture et de moto, propres et déjantés. Le caoutchouc est entièrement récupéré pour fabriquer par exemple les revêtements souples des aires de jeux pour enfants.

CCPSMV
350 av. de la Petite Marine
L'Isle sur la Sorgue
Pour tous renseignements
sur la gestion des déchets
04 90 21 43 11
ccpsmv@ccpsmv.fr



Colonnes à papier et verre

La CCPSMV a répondu à un appel à projet lancé par l'ancien éco-organisme ECOFOLIO, aujourd'hui devenu CITEO. Il consistait au déploiement de nouvelles colonnes pour la collecte du papier (auquel la CCPSMV a associé le verre), y compris dans les communes du Thor et de Châteauneuf de Gadagne. La collectivité a été retenue et a ainsi commencé l'installation de nombreuses colonnes.

Aujourd'hui ce sont 634 tonnes de papier qui sont triées contre 573 tonnes en 2015.

Deux constats peuvent être faits :

- le tonnage total capté grâce aux maillages de colonnes renforcés et aux bons gestes de tri a augmenté alors que de manière générale, avec la dématérialisation, le tonnage global de papier diminue,
- il est préférable de privilégier le tri du papier dans les colonnes d'apport volontaire. 100 % du papier qui y est récupéré est directement recyclé. En effet, dans les centres de tri, le papier reste plus compliqué à trier. Il peut être souillé, imbriqué avec un autre déchet ou trop petit pour être trié.

L'objectif est d'atteindre un ratio de 23 kg de papier par an et par habitant. Nous sommes aujourd'hui à 19 kg / an / hab. Il faut poursuivre les efforts !

Sur le site internet de la CCPSMV, toutes les colonnes sont géolocalisées et les nouveaux points sont placés en temps réel.

La CCPSMV apporte une valeur symbolique à ce projet en promettant la plantation d'un arbre toutes les 5 tonnes de papier supplémentaires triées.

12 arbres seront plantés dans le cadre de ce projet.

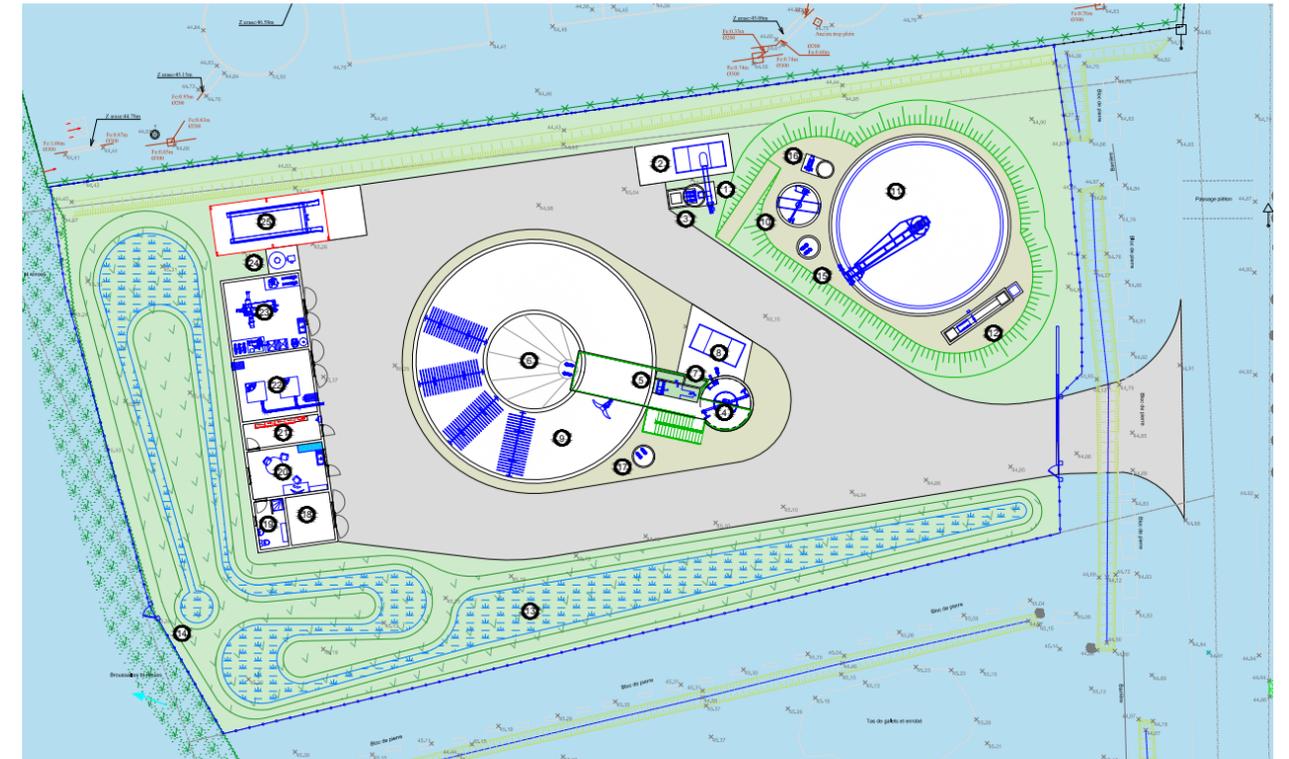


Bilan 2018 encourageant : gardons le cap pour le tri sélectif

Quantité de déchets collectés par la CCPSMV et comparaisons régionale et nationale	Ratio 2018 kg / an / hab	Ratio 2017 Régional	Ratio 2017 National
EMBALLAGES RECYCLABLES	41	27	38
PAPIERS			
VERRE	35	23	31

Le but est de diminuer la quantité d'ordures ménagères en réduisant ses déchets et en augmentant leur tri.

Nouvelle station d'épuration à Châteauneuf de Gadagne



Plan Projet - Source : bureau d'études SCE

Le schéma directeur d'assainissement validé en septembre 2018 a conforté la nécessité de remplacer la station d'épuration actuelle de Châteauneuf de Gadagne, devenue obsolète et dont la capacité ne permet pas d'accueillir d'eaux usées supplémentaires.

Après plusieurs mois d'études préliminaires afin de définir les caractéristiques de la nouvelle station, le marché public de consultation des entreprises pour la construction de cette station a été lancé fin mars. Les entreprises intéressées ont disposé de deux mois pour remettre leur proposition. La nouvelle station d'épuration doit être construite sur la parcelle située au Sud de la station actuelle, Chemin des Confines.

D'une capacité de 5600 Equivalent Habitants, elle permettra de traiter les eaux usées de la population actuelle et future de la ville de Châteauneuf de Gadagne.

Le procédé retenu pour la dépollution des eaux est appelé « à boues activées ». Deux bassins seront construits ainsi qu'un local d'exploitation. L'eau traitée transitera par une zone végétalisée avant de rejoindre le milieu récepteur, le canal du moulin de Gadagne qui se jette ensuite dans la Sorgue.

Les travaux, d'une durée approximative d'un an, devraient débuter à l'automne 2019 pour une mise en service de ce nouvel équipement à la fin 2020.

Distribution de compost à L'Isle sur la Sorgue



Une distribution de compost a été organisée par SUEZ, en partenariat avec la CCPSMV, le vendredi 26 avril de 14 h à 18 h, à la station d'épuration de L'Isle sur la Sorgue. C'est notamment en présence de Pierre Gonzalez, Président de la CCPSMV, Denis Serre, Conseiller municipal de L'Isle sur la Sorgue en charge de l'Environnement, Claude Clareton, Adjoint au Maire de L'Isle sur la Sorgue en charge des travaux, de la voirie et de l'assainissement que **10 tonnes de compost** ont été distribuées.

Plus de 80 personnes se sont rendues sur place et ont reçu les consignes d'utilisation de ce compost par des techniciens de SUEZ et de la Communauté de Communes.



Changement des pratiques environnementales

Les huit agents de l'équipe Sorgues du service Espace Public Communautaire entretiennent et valorisent tout au long de l'année les bords de la rivière. Après avoir mis en place le « zéro phyto », la Communauté de Communes a décidé de prendre davantage en compte la biodiversité sur les parcelles entretenues. L'objectif est de mieux gérer chacun des secteurs, afin de protéger et de valoriser notre patrimoine naturel.

Le principe dit de « gestion différenciée » a pour objectif de favoriser au cas par cas la création de milieux favorables à la faune et la flore locales, tout en permettant à tous de mieux profiter des espaces en bord de rivière. Différents niveaux de gestion sont établis en fonction des parcelles. Les critères de classification variés permettent d'appliquer la bonne gestion au bon endroit. L'intercommunalité répond ainsi à de nombreux objectifs : la préservation des zones à forte potentialité écologique, l'arrêt de l'emploi de produits phytosanitaires, la mise en valeur de la richesse de la faune et de la flore locales, l'amélioration de la qualité du cadre de vie en diversifiant les entités paysagères, la sensibilisation du public à l'environnement, la forte diminution de la consommation en eau.

L'équipe Sorgues vient d'acquérir du matériel électrique (tronçonneuses, débroussailluses, souffleur...) pour effectuer ses missions d'entretien, en particulier dans les centres villes. Ces nouveaux outils ne dégagent aucun gaz d'échappement et sont plus silencieux.

Pour l'outillage à moteur thermique que le service continue d'utiliser, il a été décidé d'utiliser de l'essence « alkylate » qui présente moins de substances nocives que l'essence ordinaire (en particulier le benzène, le toluène et le soufre).

Les vapeurs et les gaz d'échappement sont beaucoup moins toxiques pour l'environnement et pour les agents qui utilisent ces machines. Ce produit pétrolier est le seul du marché à être dispensé du logo « dangereux pour l'environnement ».

Enfin, lors de leur mission quotidienne d'entretien des roues à aubes dans nos centres-villes, les agents abandonnent l'usage de leur camion et se déplacent à pied depuis le début de l'année. Sans perte de rentabilité, cette évolution des pratiques a de nombreux avantages : diminution de la pollution atmosphérique, de la consommation de carburant, surveillance accrue de l'état de la rivière et création de lien social par la rencontre facilitée avec le public.

À L'Isle sur la Sorgue, ce sont 6,7 km qui sont ainsi arpentés à pied chaque jour, soit environ 1800 km par an. Chaque année, la collectivité économisera 270 litres de carburant, soit 10 % de la consommation du service et évitera le rejet de 504 kg de CO₂, ce qui correspond à la consommation de 10 aller-retours Paris / Londres en avion !

Travaux sur la route du Thor



La Communauté de Communes est désormais gestionnaire de la route du Thor sur la commune de L'Isle sur la Sorgue. Considérant l'état de cette route et l'absence de piste cyclable sur une partie du linéaire, un programme de travaux en plusieurs phases est engagé sur le tronçon compris entre l'entrée de la zone d'activités de la Grande Marine et le Chemin de Reydet.

La première phase du chantier, du carrefour avec l'Avenue Louis Boudin jusqu'à l'ancienne voie ferrée a duré trois semaines : création d'une piste cyclable sur le côté droit de la route (sens L'Isle sur la Sorgue - Le Thor) et réfection de l'enrobé ainsi que la sécurisation de l'ancienne voie ferrée. Les autres phases se dérouleront l'hiver prochain.

Les Relais Assistantes Maternelles ont 30 ans !

Cette année, les Relais Assistantes Maternelles fêteront leurs 30 ans en Vaucluse, à l'initiative de la Caisse d'Allocations Familiales : divers événements et animations viendront célébrer cet anniversaire.

Le Relais Assistantes Maternelles est un service qui facilite la rencontre entre des parents à la recherche d'un mode de garde individuel pour leur enfant et une assistante maternelle agréée.

Les parents employeurs sont informés de leurs obligations et accompagnés dans les démarches administratives ou orientés vers les organismes compétents.

Les assistantes maternelles trouvent également au RAM des informations et conseils sur leur métier et bénéficient d'actions collectives de formation et d'échanges professionnels.

Pour les enfants, accueillis au quotidien dans un environnement familial, les ateliers collectifs du RAM sont l'occasion de rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes, autour du plaisir de jouer ensemble.

Ainsi, les RAM, gérés par des communes ou des intercommunalités avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales, contribuent à la professionnalisation du métier d'assistante maternelle et au développement d'un accueil de qualité pour les enfants.

La sortie de fin d'année réunira parents, enfants et assistantes maternelles le 21 juin, à l'espace Le Bourdis au Thor.



crèche collective, crèche familiale, assistante maternelle agréée ou maison d'assistantes maternelles



Les réunions d'information collective, organisées par le service intercommunal de la Petite Enfance, s'adressent aux parents qui ont fait une demande de pré-inscription en crèches ; l'offre de service aux familles du territoire leur est présentée dans sa diversité et sa complémentarité et chacun peut ainsi cheminer dans ses choix et trouver une solution répondant à ses besoins.



Relais Assistantes Maternelles : 04 13 32 08 05
350 avenue de la Petite Marine à L'Isle sur la Sorgue
ram@ccpsmv.fr

Service Petite Enfance : 04 13 32 08 08
petite-enfance@ccpsmv.fr

Aménagement et travaux pour un meilleur confort

Depuis le transfert de la compétence Petite Enfance début 2018, un programme de travaux et de maintenance a pu être engagé dans les différents établissements : changement de menuiseries, travaux de peinture ou encore installation de défibrillateurs et de vidéophones pour améliorer tant la qualité d'accueil des jeunes enfants que la sécurité et les conditions de travail des personnels.



Le Festival de la Sorgue des musiques festives et populaires



LES LATINOS LOVERS

Tito et Samuel, irrésistibles frères dans la vie et complices sur scène. Issus d'une famille de musiciens, ils se produisent dès leur plus jeune âge, sur des rythmes « Gipsy Latino », en parcourant les routes de France, devant un public grandissant.

Un spectacle rythme et soleil ! Ils nous entraînent dans une ambiance à la fois tendre et romantique mais aussi aux sonorités gipsy et latino.

Entourés de magnifiques danseuses, leur prestation enflammera l'ensemble du public présent !

**Châteauneuf
de Gadagne**
Vendredi 5 Juillet

21 h 30

Jardin de la Treille



CES ANNÉES-LÀ

Professionnel du spectacle depuis trois générations, le groupe *Nos Folies Douces* vous présente « Ces années-là ». Évocation des années « Âge Tendre » avec les chansons des années 60 et 70. Une ambiance festive et acidulée des « yéyés » avec les souvenirs d'une époque sans soucis.

Retrouvez les plus grands succès de Claude François, Charles Aznavour, Dalida, Gilbert Bécaud, Johnny Hallyday, Sylvie Vartan, Brigitte Bardot, Adamo, Hervé Vilard, Eddy Mitchell, Pascal Danel, Marie Laforêt, Joe Dassin, Mîche Fugain, Serge Lama... Du Twist au Rock en passant par le Madison, le temps des copains revient au Thor !

Le Thor
Vendredi 12 juillet

21 h 30

Place du Fer à Cheval



RALLUMER LE FEU « TOUR 2019 »

Le spectacle 100 % JOHNNY - Un show 100 % live RALLUMER LE FEU, c'est un showman, Christian Dessinsa et ses 10 musiciens, tous vaccinés de Rock'n'Roll, qui vous offrent un hommage inoubliable du « taulier ». Le Parc Gautier se transforme pendant 2 h 30, en salle de spectacle avec effets spéciaux, show light et pyrotechnie.

En tournée depuis déjà 8 ans, RALLUMER LE FEU est une référence nationale incontournable, vu par des milliers de spectateurs.

Ce spectacle a reçu l'autorisation officielle des services de Johnny Hallyday dès sa création en 2010 !

**L'Isle sur
la Sorgue**
Vendredi 19 juillet

21 h 30

Parc Gautier



THE CRAZY FACTORY

Le show pas comme les autres ! The Crazy Factory revisite les plus grands succès de Variété Pop. Michael Jackson, Madonna, Mylène Farmer, Zazie, Lady Gaga, Starmania, Mozart L'Opéra Rock, France Gall et bien d'autres...

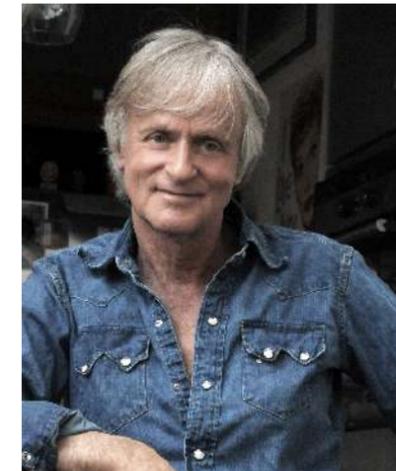
Un spectacle captivant et époustoufflant pour toute la famille !

The Crazy Factory, ce sont 9 artistes sur scène : chanteuses, musiciens, danseuses, artistes de cirque, ainsi que des décors, des costumes, de la vidéo projection dans un véritable tourbillon de lumière !

**Saumane
de Vaucluse**
Vendredi 26 Juillet

21 h 30

École de Saumane



DAVE

Venez nombreux pour un moment de partage, une mise à l'honneur d'un artiste de notre territoire ! Amoureux de la nature, des rivières et plus particulièrement de la Sorgue, venez passer une agréable soirée du côté de Fontaine-de-Vaucluse où DAVE viendra nous interpréter ses plus belles chansons. Artiste complet, dont la carrière n'est plus à prouver et ayant également fait ses preuves à l'international, DAVE vous transportera dans son univers musical.

Est-ce par hasard si c'est sur la place du village, non pas sous le chêne mais sous les platanes centenaires, que nous prendrons plaisir à danser maintenant avec Hélène, Laura et bien d'autres sur des airs de Vanina ?

Un show en toute convivialité dans un environnement authentique et naturel en plein cœur du site de Fontaine de Vaucluse.

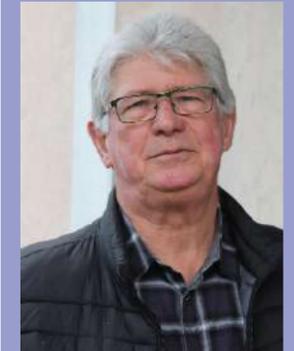
**Fontaine de
Vaucluse**
Samedi 3 août

21 h 30

Place de la Colonne

3 QUESTIONS à Jean-François Leclerc

Vice-président de la CCPSMV,
Président du Comité
du Festival de la Sorgue



À l'aube du 44^e Festival de la Sorgue, le dernier de votre mandature, un premier bilan ?

Présider le Festival de la Sorgue, c'est une charge certes, mais c'est surtout un honneur de fédérer les cinq comités des fêtes de nos communes et de faire perdurer cette belle manifestation dont le succès ne se dément pas au fil du temps.

Le Festival, le public n'en voit que la partie immergée, c'est-à-dire les spectacles. Mais c'est avant tout une aventure humaine que partagent tous les bénévoles des comités des fêtes, plusieurs mois avant.

Il est exact que le public ne voit que la finalité du travail effectué tout au long de l'année par le Comité du Festival. L'investissement des comités des fêtes permet de présenter des spectacles de choix. Un grand bravo pour ces bénévoles qui œuvrent dans l'ombre depuis des années.

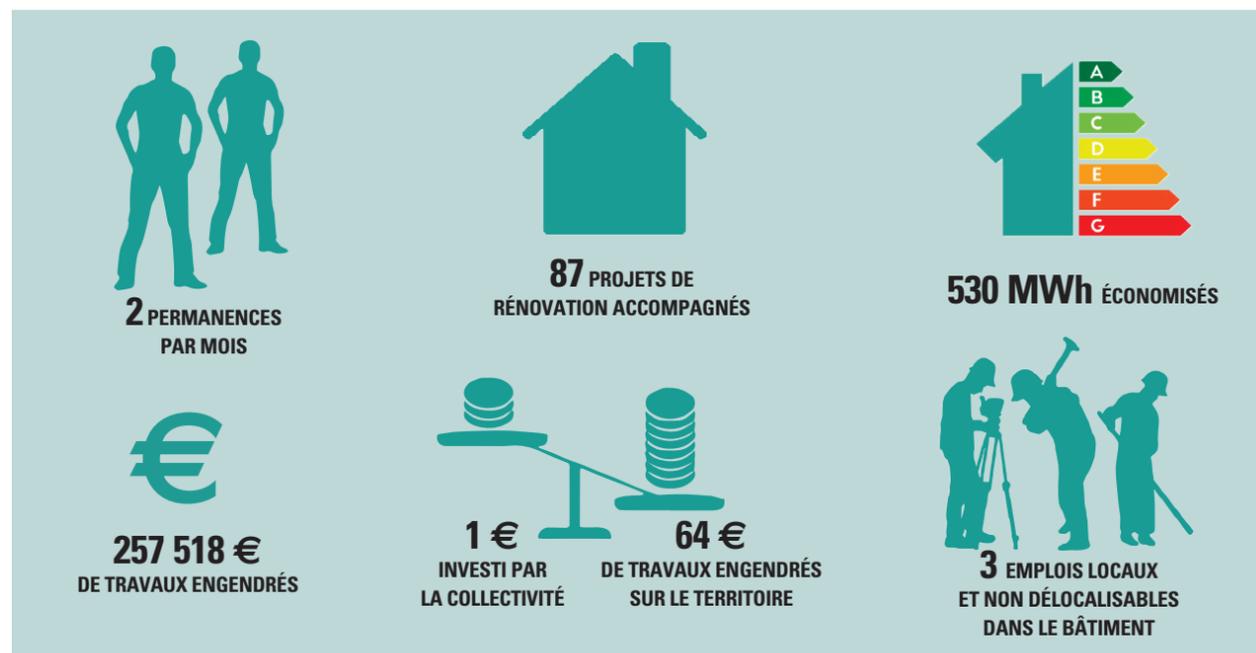
Le succès populaire, toujours croissant, impose d'essayer de toujours faire mieux. Ce sera le cas avec l'édition 2019 ?

L'édition 2019, devant le succès populaire, se doit d'être encore plus aboutie. Les comités des fêtes, grâce à une gestion saine depuis des années, peuvent se permettre de présenter pour le dernier Festival de la mandature, des spectacles de haut niveau.

5 spectacles
gratuits

Retrouvez le programme complet
de juillet et août
auprès des Offices de Tourisme
ou sur le site
www.paysdessorgues.fr

Bilan 2018



Source : Ademe, ARENE et du centre d'Analyse Stratégique

Des administrés accompagnés dans leurs travaux de rénovation énergétique



Le partenariat avec l'Agence Locale de la Transition Énergétique (ALTE) s'est poursuivi durant l'année 2018 au travers des permanences de l'Espace Info Énergie (EIE) et de sa présence sur différentes manifestations sur le territoire. Avec près de 225 personnes renseignées sur l'année 2018, cette démarche d'accompagnement du grand public sur la rénovation énergétique de l'habitat s'inscrit dans une volonté de la CCPSMV de promouvoir le passage à l'acte de la population en termes de réduction de son empreinte carbone.

Participation à des événements

La participation des conseillers de l'ALTE sur des manifestations locales, telles que « Terroirs en Fête » et « Jardin d'automne » sur Châteauneuf de Gadagne ou lors de la Semaine Bleue organisée par le CCAS du Thor, permet d'aller à la rencontre de différents types de public car la prise en compte de l'énergie au quotidien est l'affaire de tous !

L'évènement « Terroirs en Fête » organisé par le Département de Vaucluse a permis de renseigner près de 80 personnes. Ce salon est en pleine expansion et devient pour sa 2^e édition un évènement incontournable du territoire.



En 2019...

La CCPSMV a souhaité pérenniser ce service à la population pour les années à venir via le renouvellement du partenariat avec l'ALTE. Vous pourrez continuer à bénéficier des conseils de l'ALTE pour vos projets de rénovation à l'occasion des permanences mensuelles.

Il vous sera aussi proposé durant cette année, des réunions d'information sur les opportunités en termes de solaire photovoltaïque et de bois énergie afin de vous aider à concrétiser vos projets.



Prenez contact avec un conseiller :
04 90 74 09 18
Permanence le 1^{er} vendredi de chaque mois à la CCPSMV et le 3^e mardi du mois à la mairie du Thor
Plus d'informations : www.renoverdurable.fr



Les 25 et 26 mars derniers, la commune du Thor a confié en dépôt ses archives au service des Archives intercommunales pour plus de 77 mètres linéaires. Ces documents de la commune et de l'ancienne commune de Thouzon (réunie à celle du Thor par ordonnance royale de janvier 1815) couvrent la période de 1160 à 1977. La propriété reste communale et le dépôt est réversible.

Ces documents ont été inventoriés en 2017 par le service commun de gestion des Archives de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse. Ce déménagement a été possible grâce à la coopération avec les services communaux du Thor, notamment grâce à la correspondante-archives et les services techniques.

Les archives sont séparées des documents des deux autres fonds (archives communales de L'Isle sur la Sorgue et archives de l'établissement public CCPSMV).

Les personnes souhaitant faire des recherches sur l'histoire du Thor et de L'Isle sur la Sorgue ont désormais un seul lieu à leur disposition, la salle de lecture étant ouverte à tous sur rendez-vous.

Les recherches peuvent se faire sur l'histoire locale de bâtiments et des services publics comme les bâtiments communaux, l'église, grâce aux registres des délibérations, des arrêtés, des budgets... sur l'histoire de la population et des individus grâce aux registres paroissiaux, d'état civil (jusqu'en 1903), de recensement de population, de recensement militaire... sur la « généalogie » des maisons grâce aux cadastres.

Ce dépôt des archives est dans la continuité du désir de conservation et de communication de la municipalité.

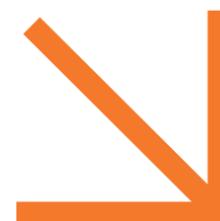
Les archives sont le reflet de l'histoire riche du Thor, qui se situe dans le Comtat Venaissin. Les documents nous montrent l'évolution de la communauté des habitants et des barons, l'essor de l'énergie hydraulique comme dans l'industrie de la garance, l'exploitation agricole et notamment le chasselas mais aussi les traces des conflits mondiaux.

Ainsi, le fonds est maintenant consultable dans un lieu adapté avec les conseils d'archivistes.

Il est à noter que les archives de l'Hôpital-hospice du Thor (1229-1970) sont déposées aux Archives départementales de Vaucluse à Avignon.



Service commun de gestion des Archives
CCPSMV
350 avenue Petite Marine
à L'Isle sur la Sorgue
Ouverture au public sur rendez-vous :
jeudi et vendredi 9 h - 12 h et 14 h - 17 h
04 90 38 90 82
archives@ccpsmv.fr
www.paysdessorgues.fr



En direct des 5 communes



FONTAINE DE VAUCLUSE

Vive l'Europe !



Quoi de plus motivant pour fêter l'Europe que de voyager... en Europe. Loin des débats politiques entre « europhiles » et « eurosceptiques » voire même « europhobes » mais pas au point de renoncer à ses indemnités d'eurodéputés, nous faisons le pari de la jeunesse qui sera sans doute l'avenir de cette Europe. Ainsi, avec le soutien financier des communes de Fontaine de Vaucluse et de Saumane de Vaucluse, le soutien des comités de Jumelage Fontaine Arqua (Province de Padoue), la classe de CE1 / CE2 de notre école intercommunale est partie en Italie. L'hospitalité de nos jumeaux est chaque fois remarquable tant dans la population que dans nos relations avec l'École d'Arqua. Des liens se tissent et gageons que ces enfants devenus grands, reviendront vers cette chaleur toute latine. Ce voyage a été aussi l'occasion de rendre visite à Emma Trentin qui ne voyage plus beaucoup à cause de ses 88 printemps, mais dont les yeux malicieux pétillent lorsque nous parlons de Fontaine de Vaucluse. Il faut dire que cette belle Dame est à l'origine de ce jumelage commencé il y a bientôt 60 ans !

Vive l'Europe de l'amitié entre les peuples et *viva Italia* !

SAUMANE DE VAUCLUSE

La prévention du risque feux de forêt n'est pas incompatible avec la préservation de la biodiversité



Alors que la saison estivale se profile et que les épisodes climatiques violents sont de plus en plus fréquents (chaleur, vent violent, pluies torrentielles...), notre région est plus que jamais soumise à un risque supplémentaire : celui des incendies.

La campagne de sensibilisation engagée sur la commune de Saumane de Vaucluse en 2015 a porté ses fruits : de nombreux propriétaires de maisons situées dans le massif ont effectué le débroussaillage réglementaire en éclaircissant les parties boisées autour de leurs maisons. Les coupes de pin d'Alep, espèce invasive dans tous les Monts de Vaucluse, permettent de créer des ouvertures dans le massif et favorisent la présence d'espèces qui en étaient chassées par la prééminence du pin. Les chênes retrouvent une place et la lumière ; les sols peuvent également accueillir une flore différente, propice à la biodiversité.

Enfin, les coupes de pins, lorsqu'elles sont maîtrisées et contrôlées, permettent de découvrir le paysage d'antan de nos collines marqué par la présence de nombreux murs et bories en pierre sèche qui font l'identité de notre territoire.

Alors, ne relâchons pas nos efforts et continuons à entretenir nos espaces boisés, pour la biodiversité mais aussi pour le plus grand bonheur des amoureux de la nature !

L'ISLE SUR LA SORGUE

Grand Prix des Personnalités : une 31^e édition attendue



Depuis sa première édition lancée alors comme un pari, le Grand Prix des Personnalités relève chaque année le défi : créer un événement chaleureux, fédérer de nombreux acteurs autour des valeurs du sport et, bien sûr, faire briller les yeux des petits comme des grands.

Pour cette édition – la 3^e à L'Isle sur la Sorgue – le Grand Prix des Personnalités promet une journée d'été sous le signe du challenge et du partage. Plus de 350 joueurs s'affronteront au parc Gautier, parmi lesquels des chefs d'entreprise, des personnalités du monde de la presse, du monde du spectacle et autres institutions. Cette année, la manifestation sera parrainée par l'acteur et humoriste Patrick Timsit déjà habitué à pointer et à tirer. Le chanteur Renaud, ami fidèle de l'événement, demeure parrain d'honneur du Grand Prix. Sous des allures festives et « people », l'événement n'en demeure pas moins un véritable atout pour le territoire l'islois et, plus largement, du pays des Sorgues Monts de Vaucluse. Attirant de nombreuses foules, créant l'événement médiatique et propulsant le territoire et ses valeurs sur le devant de la scène, le Grand Prix fait honneur à la vie locale pour son cadre de vie, pour son savoir-faire et son accueil chaleureux.

Gageons que cette édition soit la promesse de parties de pétanque animées et haletantes, drôles et sans compromis pour un spectacle partagé et inoubliable.

Samedi 29 juin de 10 h à 18 h
Parc Gautier
Av. de la Libération
Entrée gratuite

LE THOR

L'été venu, au chant des cigales, les projets continuent !



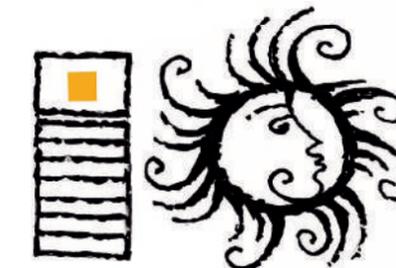
Au moment de profiter de l'été, il est bon de prendre le temps de faire un bilan des changements et aménagements réalisés au service du Thor et de ses habitants...

Si le programme phare, *Coeur de Ville*, ambitieux s'il en est, est engagé depuis janvier et va se dérouler concrètement dès octobre prochain, il arrive après de nombreuses réalisations menées à bien : ainsi la crèche l'Arlequine, entièrement repensée et restaurée, aujourd'hui gérée par l'intercommunalité, les écoles rénovées les unes après les autres, avec, pour celle des Jardins, tout juste inaugurée, un budget de 800 000 € HT ! Côté sport, le skatepark et city stades créés de toutes pièces, le lancement des marchés d'une nouvelle halle aux sports, la réfection du Siporex en local sportif... Côté patrimoine et revalorisation environnementale, le Beffroi, le CCAS, la Poste, l'Annexe, l'OTI avec les services de la Communauté de Communes... Sans oublier un cadre de travail privilégié à l'usage des agents territoriaux. Une qualité de vie qui repose aussi sur les nouveaux logements sociaux et le règlement du problème des Foyers Logements, la passerelle de la Garancine sécurisée, la zone Saint-Joseph avec le service communautaire du développement économique, la signalétique, la régulation de l'affichage, la video-protection, la salle des fêtes et à venir cet été, le projet médiathèque, l'étude auditorium, l'installation d'une maison médicale...

Un bilan encore en mouvement, traduction d'une vision et d'une volonté municipales tout entières tournées vers les Thorois, ceux qui y vivent, ceux qui y travaillent et ceux qui y viennent en vacances, toujours les bienvenus !
Bel été au Thor...

CHATEAUNEUF DE GADAGNE

La Médiathèque Raoul Milhaud a fêté ses 20 ans !



Jusqu'en 1982, avant d'être la superbe médiathèque que nous connaissons aujourd'hui, la bibliothèque communale se trouvait dans les murs de l'hôtel de ville, puis dans un bungalow-algéco ni esthétique, ni confortable. Le fonds de livres était très modeste et représentait moins de 2000 ouvrages, aucun CD ni DVD. Le « personnel » était bénévole et se relayait à tour de rôle.

Il y a 20 ans la commune a inauguré la nouvelle médiathèque, bâtiment de 300 m², disposant d'espaces qualitatifs pour les divers usages attendus d'un tel équipement culturel : le multimédia était déjà un objectif et l'espace numérique prévu. Il y a 20 ans, créer une telle médiathèque dans une commune de 3000 habitants était un pari audacieux que les élus d'alors ont su relever, avec réussite.

Au fil des années, la médiathèque est devenue un lieu vivant de notre commune et beaucoup de manifestations y sont organisées. Elle travaille en relation avec les écoles, la crèche et le jardin d'enfants autour d'un projet d'éveil culturel et artistique. Elle a su nouer des relations avec plusieurs associations du village. Elle organise des expositions et des rencontres autour du livre.

La médiathèque c'est aujourd'hui : près de 1000 inscrits, 15000 documents disponibles (livres, BD, CD, DVD, magazines), une quarantaine d'animations (heure du conte, expositions, accueil d'auteurs, conférences, ateliers artistiques ou d'initiation à l'informatique), 115 séances de découverte de la lecture avec les élèves, et une centaine d'heures de participation aux activités périscolaire de l'école ...

De plus, grâce au concours de la BDP du Vaucluse, la Médiathèque est engagée sur la voie du numérique et propose à ses adhérents un accès libre à de nombreuses ressources culturelles en ligne (films, documentaires, films d'animation, cours de langues, soutien scolaire, jeux éducatifs...).

Un été au fil de l'eau...

44^e

Festival

de la

Sorgue

2019

**MUSIQUES
& DANSES**

DES FESTIVITÉS TOUT L'ÉTÉ

5 SPECTACLES GRATUITS

DANS LES 5 COMMUNES



Communauté de Communes
**PAYS DES SORGUES
MONTS DE VAUCLUSE**



Fontaine
de Vaucluse



Saumane
de Vaucluse



L'Isle
sur la Sorgue



Le Thor



Châteauneuf
de Gadagne

Retrouvez le programme auprès des Offices de Tourisme
ou sur le site www.paysdessorgues.fr